

**DÉCISION DES ASSOCIÉS
CONSTATANT LA DISSOLUTION ANTICIPÉE
ET LA NOMINATION DU LIQUIDATEUR**

SARL A2G CONSEILS ET FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 €
Ancien siège social : 74, rue Fieffé – 33800 Bordeaux
RCS Bordeaux 489 863 563

Les associés de la société **A2G CONSEILS ET FINANCES**, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le **26 janvier 2026 à 9 heures**, ont pris les décisions suivantes :

Première décision – Dissolution anticipée

Il est décidé la **dissolution anticipée** de la société **A2G CONSEILS ET FINANCES** à compter du **26 janvier 2026**.

Il est expressément constaté que le **siège social situé au 74, rue Fieffé – 33800 Bordeaux n'est plus en activité** et que la société est dissoute, ainsi que **l'ensemble de ses établissements**.

Deuxième décision – Nomination du liquidateur

L'Assemblée Générale nomme en qualité de **liquidateur** :

Madame Géraldine GERMAIN,
demeurant **42 bis, chemin de Camparian, 33140 Villenave-d'Ornon**.

Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, et notamment constater la cessation définitive d'activité du siège social sis 74, rue Fieffé – 33800 Bordeaux, ainsi que de tous les établissements de la société, réaliser l'actif, apurer le passif et accomplir toutes formalités légales.

Troisième décision – Siège de liquidation

Le **siège de la liquidation** est fixé au domicile du liquidateur, soit :
42 bis, chemin de Camparian, 33140 Villenave-d'Ornon.

Fait à Bordeaux,
Le 27 janvier 2026

Signature :

Madame Géraldine GERMAIN

Liquidateur

